

Assemblée Générale du Samedi 11 avril 2026

RAPPORT D'ACTIVITE

Marcel PINCET
Secrétaire de la Fédération
Départementale d'Ille-et-Vilaine

Mesdames, Messieurs,

Chers adhérents,

Chers partenaires,

L'Assemblée Générale constitue chaque année un temps fort de la vie de notre fédération. Elle nous offre l'occasion non seulement de revenir sur les actions menées au cours de l'année écoulée, mais également d'affirmer collectivement le cap, les valeurs et l'engagement de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine.

L'année 2025–2026 en ILLE ET VILAINE aura été une année dense, exigeante et marquée par de forts enjeux pour la chasse, dans un contexte réglementaire, environnemental et sociétal toujours plus contraint. Face à ces défis, la Fédération est restée pleinement mobilisée, présente sur le terrain et résolument engagée aux côtés des chasseurs brétiliens.

Dans ce contexte, **la défense de la chasse et des chasseurs est naturellement restée un axe central de notre action.**

Le manifeste pour la chasse, porté activement par la fédération, a permis la rencontre de 70 communes du département. Ces échanges ont abouti à la présentation d'un recueil de dix revendications, traduisant clairement notre vision d'une chasse durable, responsable et profondément ancrée dans les territoires.

Parallèlement, la Fédération d'Ille et Vilaine s'est fortement investie dans de nombreuses consultations publiques. À chaque fois, notre objectif a été clair : défendre le maintien de la liste des espèces chassables, protéger les chasses traditionnelles et garantir, plus largement, l'avenir de la chasse dans notre département.

La question des espèces migratrices a, elle aussi, fortement mobilisé la fédération. Face aux moratoires successifs, nous avons défendu une approche fondée sur la gestion adaptative, en nous appuyant sur ChassAdapt, sur la mise en place de quotas et, surtout, sur le suivi en temps réel des prélèvements, afin d'éviter des fermetures brutales et injustifiées.

Sur le plan juridique, plusieurs dossiers importants ont marqué l'année. Je pense notamment au recours de nos opposants concernant la période complémentaire de vénerie sous terre, avec la suspension de cette pratique.

Au-delà de la défense de la chasse, la Fédération confirme, année après année, son rôle d'acteur reconnu en matière de biodiversité et d'environnement.

La fédération a ainsi été impliquée dans de nombreuses initiatives départementales, qu'il s'agisse du programme Carabes et Canopée, de la gestion de la ressource en eau du département ou de différents comités de pilotage. Cette présence régulière témoigne de notre légitimité et de notre engagement dans les politiques environnementales locales.

Un temps fort de l'année a été l'obtention d'une subvention de 50 000 euros de la Fondation du patrimoine, destinée à financer l'**observatoire du Marais noir de Saint-Coulban**. Ce projet est emblématique de la contribution concrète des chasseurs à la connaissance et à la préservation des milieux naturels.

Nous remercions également le Département d'Ille-et-Vilaine pour son soutien financier apporté à notre projet d'observatoire ornithologique.

Cette aide s'inscrit dans le cadre de la labellisation du Marais en Espace naturel sensible du Département.

Cet accompagnement a permis de lancer ce projet, contribuant ainsi à une meilleure observation de l'avifaune et à la valorisation du marais, en cohérence avec les objectifs d'ouverture au public du site.

Dans le même esprit, **les projets d'éco-contributions, notamment Marenbaie et Bretanim**, se poursuivent avec succès. Ils concernent l'étude du déplacement des anatidés en baie du Mont St Michel et le développement de nos offres pédagogiques sur tout le territoire avec des sorties nature, comme le brame du cerf ou l'observation nocturne de la faune. Ces actions participent à une image plus ouverte et pédagogique de la chasse.

Sur le plan sanitaire enfin, la fédération a assuré un rôle d'information essentiel. Deux cas de grippe aviaire ont été recensés dans le département, sans qu'aucune alerte sanitaire d'importance ne concerne les autres espèces.

La sécurité demeure, et doit demeurer, une priorité absolue pour la Fédération d'Ille et Vilaine, comme l'a rappelé le Président dans son rapport moral.

L'année a été marquée par la mise en place de nouvelles règles de sécurité pour la pratique de l'affût et de l'approche, ainsi que par le déploiement de la formation dédiée aux organisateurs de battues, afin de renforcer la prévention et la responsabilité collective sur le terrain.

Par ailleurs, le recyclage des douilles, mis en place au sein de la Fédération, illustre concrètement l'attachement des chasseurs à une pratique respectueuse de l'environnement et à une gestion responsable des déchets liés à notre activité.

Former, accompagner et informer les chasseurs brétiliens restent au cœur des missions fédérales.

Tout au long de l'année, de nombreuses actions de formation ont été proposées : formation au piégeage du sanglier, formations réglementaires et techniques, ainsi que les formations sécurité, maintenues à la fois en présentiel et en ligne. Ces efforts constants portent leurs fruits, comme en témoignent les résultats en progression au permis de chasser.

La fédération a également poursuivi sa modernisation numérique. Le QR code intégré à la carte T facilite désormais la déclaration des prélèvements. L'utilisation de ChassAdapt est encouragée pour toutes les espèces, et la toute nouvelle application de la FNC ChassExam, permet aux chasseurs et futurs chasseurs de s'entraîner de façon ludique et pédagogique.

La communication a occupé une place centrale cette année, notamment à travers le site internet de la FDC35, qui a été enrichi de nombreux nouveaux services.

Les adhérents peuvent désormais consulter le suivi des prélèvements grand gibier en temps réel, accéder à la publication des indemnisations dégâts par commune et par exploitant, utiliser la cartographie des parcelles et le cadastre pour les plans de chasse, ou encore consulter les résultats des comptages nocturnes. L'agenda des associations et les petites annonces, visibles depuis notre site web, contribuent au dynamisme de la vie associative.

La revue de septembre a été maintenue, pour ne pas oublier ceux qui préfèrent le papier aux écrans. La boutique fédérale s'est également diversifiée, notamment avec la vente de panneaux aimantés.

Pour conclure, ce rapport d'activité illustre une année riche, exigeante et profondément engagée au service des chasseurs et des territoires.

La Fédération d'Ille et Vilaine a su conjuguer défense de la chasse, sécurité, formation, responsabilité environnementale et ouverture vers la société, dans un esprit de dialogue, de transparence et de responsabilité. Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des salariés, des bénévoles et de nos partenaires institutionnels pour leur travail, leur engagement et leur fidélité tout au long de l'année.

Je vous remercie de votre attention.